



LES JEUNES (RE)FONT L'EUROPE !



**LE LIVRE BLANC
DU
FORUM FRANÇAIS DE LA JEUNESSE**



PRÉSENTATION DU FORUM FRANÇAIS DE LA JEUNESSE

Le Forum français de la jeunesse (FFJ) s'est créé le 20 juin 2012. Il vit par la volonté des principales organisations nationales gérées et animées par des jeunes. Celle de voir, en France, la jeunesse prendre la parole afin de faire avancer le débat public.

Par-delà leurs divergences, nos organisations de jeunes, associatives, syndicales, politiques et mutualistes, sont convaincues que la jeunesse a une parole à apporter à notre société. Elles travaillent ensemble depuis 2012 pour faire un état des lieux des conditions de vie de notre génération et apporter une réponse collective. C'est en effet un impératif démocratique d'entendre la voix d'une génération qui a du mal à se faire une place dans le monde du travail et dans les divers lieux de représentation mais qui devra assumer demain les choix d'aujourd'hui.

Dans ce cadre, le FFJ porte cinq actions principales :

- Il produit des constats et propositions sur l'ensemble des thèmes de société qui touchent les jeunes (santé, logement, citoyenneté, mobilité...)
- Il saisit les pouvoirs publics sur ces mêmes thèmes, en particulier le Ministère en charge de la jeunesse, mais aussi les structures œuvrant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et la société civile
- Il agit pour la reconnaissance des organisations dirigées par des jeunes, appuie le développement de nouvelles structures et sensibilise les syndicats, associations, partis politiques, collectivités territoriales à l'importance de la prise en compte de la parole des jeunes
- Il réalise une veille sur les questions de jeunesse afin de diffuser ces informations en interne et auprès des partenaires et acteurs du champ de la jeunesse
- Il organise des séminaires, formations et événements à destination de ses membres afin de susciter du débat et des réflexions communes autour de thématiques de société

SOMMAIRE

Édito	4
Culture & citoyenneté	6
• Abaisser le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes	7
• Donner à l'Union européenne plus de place dans le domaine de la culture	8
• Mettre en place des assemblées citoyennes sur l'Europe	9
Environnement & développement durable	10
• Introduire en droit européen une notion de préjudice environnemental	11
• Reconnaître des biens communs au niveau européen	12
• Réinventer la politique agricole commune	13
Droits fondamentaux & vivre-ensemble	14
• Mieux accompagner et informer les jeunes sur les questions de santé, de sexualités et de genre	15
• Sensibiliser les jeunes européen·ne·s à la lutte contre les discriminations	16
• Soutenir le développement des médias transnationaux	17
Questions migratoires & politique extérieure	18
• Repenser les accords de Dublin	19
• Étendre la protection subsidiaire aux réfugié·e·s et aux déplacé·e·s environnemen- taux·ales	20
• Appliquer une politique ambitieuse en matière d'aide publique au développement. 21	
Éducation & mobilités	22
• Améliorer l'information et la valorisation autour des mobilités	23
• Renforcer le programme Erasmus +	24
• Parvenir à un réel espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche	25
Les notes	26
Remerciements	28

ÉDITO

La jeunesse devrait attendre beaucoup de l'Europe. Pourtant, le taux d'abstention des jeunes Français·e·s aux dernières élections européennes a atteint 75% chez les 18-35 ans en 2014¹ ; il n'est pas tant le symptôme d'un désintérêt que d'une désaffection. Pire, d'une désillusion ? L'idée européenne est toujours là, mais le lien avec les institutions s'est distendu et leur crédibilité semble fortement dégradée auprès des jeunes.

L'Union européenne est à la croisée des chemins. Le contexte au sein et en dehors de l'Union est inédit : retour du protectionnisme américain, poids croissant de la Chine, tensions en Ukraine, guerre en zone irako-syrienne, crise migratoire, terrorisme, dérèglement climatique, Brexit, poids des lobbyistes...

Les élections de mai 2019 semblent constituer un rendez-vous historique : soit l'Union répond aux enjeux qui s'imposent à elle, soit elle échoue et aggrave les crises qui traversent les pays qui la composent.

D'une part, l'euroscepticisme ébranle la construction européenne sur ses bases, et la fragilise profondément. La mobilisation des jeunes, et notamment des primo-votant·e·s, sera essentielle pour montrer que l'envie d'Europe existe encore et que l'Europe peut et doit répondre aux enjeux.

D'autre part, le populisme et le nationalisme mettent en danger les idéaux qui ont conduit à la fondation de l'Union européenne. L'État de droit et la démocratie, la justice sociale, les libertés individuelles sont mises à mal dans plusieurs États membres. Parce que la montée des populismes se produit à l'échelle de l'Europe entière, les solutions devront être trouvées en commun.

Cette situation appelle à la prise de recul, à une profonde réflexion sur le renouvellement de l'Europe et de ses politiques. L'Union européenne est à réinventer.

C'est le sens de notre campagne **"Les jeunes (re)font l'Europe !"**. Le Forum français de la jeunesse (FFJ) a voulu animer le débat autour des questions européennes afin de sensibiliser et mobiliser les jeunes. Nous avons organisé des débats à travers toute la France pour permettre aux jeunes d'échanger, de débattre et construire des propositions ambitieuses sur différents thèmes tels que l'environnement, la mobilité, l'éducation, les questions migratoires, les droits fondamentaux, la citoyenneté et la culture.

Depuis mai 2018, des centaines de jeunes ont participé à la construction d'une vision pour l'Europe que le FFJ compte désormais porter auprès des responsables politiques. Avec notre site BousculeLaPolitique.fr, chacun·e peut également interpeller des candidat·e·s sur la base de nos propositions.

Les jeunes prennent part au débat européen, écoutons les ! Notre génération, loin des discours ambiants affirmant la résignation des jeunes, s'engage pour les grands défis auxquels l'Union européenne doit faire face aujourd'hui.

Il s'agit d'abord de préserver les droits liés à la citoyenneté européenne et de réaffirmer les fondements de notre Union. Ils sont la garantie pour tous les jeunes du respect des droits définis par la Charte des droits fondamentaux, le respect de l'État de droit et de la démocratie dans tous les États membres.

Cette citoyenneté n'est pas qu'une succession de droits. L'engagement des jeunes en Europe, de quelque nature que ce soit, témoigne d'une volonté de faire de la citoyenneté européenne une citoyenneté active. Pour la concrétiser, les jeunes ressentent le besoin de créer un véritable espace public européen à travers une meilleure information sur les politiques européennes et une couverture médiatique transnationale de l'actualité. Dès le plus jeune âge, l'éducation civique des jeunes et l'incitation à s'engager doit prendre en compte la dimension européenne de leur citoyenneté. Une mobilité accessible à toutes et tous doit permettre de renforcer la prise de conscience de cette citoyenneté européenne.

Enfin, cette participation citoyenne des jeunes ne peut rester lettre morte. Elle doit avoir un impact concret sur les politiques européennes répondant aux grands enjeux du XXI^e siècle. Parmi ces grands défis figurent le réchauffement climatique et l'importance vitale de changer nos modes de vie pour préserver notre environnement. Alors que partout en Europe des jeunes dénoncent l'inaction des responsables politiques en matière de climat, l'Union doit montrer l'exemple et impulser des politiques ambitieuses pour protéger les générations futures.

De même, elle doit répondre avec humanité à la détresse de celles et ceux qui viennent à ses portes, en assurant un accueil digne des réfugié·e·s et plus généralement des migrant·e·s. Créée pour préserver la paix en Europe, l'Union ne peut ignorer les guerres et la détresse qui règnent autour d'elle.

Ce travail de plaidoyer, fruit de la première étape de notre campagne **“Les jeunes (re) font l'Europe”**, se veut être une contribution du FFJ à cette séquence électorale déterminante pour l'Union européenne. Porteurs de grands projets et animé·e·s par une réelle volonté de participer à la définition du projet européen, les jeunes vous livrent ces 15 propositions.

Laure-Anne EMO et Thomas KHABOU
Pour la commission Europe du FFJ

Culture & citoyenneté

1

Abaissier le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes

Le préjugé selon lequel les jeunes de moins de 18 ans n'auraient pas la maturité nécessaire pour s'intéresser et prendre part à la vie publique est infondé.

Partout en Europe des États s'engagent sur cette voie : l'Autriche et Malte ont généralisé le droit de vote à 16 ans pour toutes les élections ; en Allemagne, certains Länder ont mis en place le vote à 16 ans pour les élections locales et régionales. En 2014, lors du référendum pour l'indépendance, l'Écosse a autorisé le droit de vote à 16 ans. D'après un sondage, 75% des 16-17 ans ont utilisé leur droit de vote à cette occasion.²

Afin d'apporter une réponse à la faible participation, **nous souhaitons abaisser le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes.** Pour le FFJ, ceci serait une réponse politique forte, à même de résorber une partie de la défiance des jeunes vis-à-vis du vote.

Cette mesure seule ne peut suffire. Pour cela, le Forum français de la jeunesse souhaite renforcer les cours d'éducation à la citoyenneté européenne, pour permettre l'éveil et la sensibilisation des jeunes le plus tôt possible. Ainsi, il convient d'inviter dans le milieu éducatif des acteurs·actrices de l'éducation populaire et de l'éducation non-formelle. Nous préconisons en ce sens une pédagogie active : il faut permettre aux élèves d'être acteurs·actrices et non plus spectateurs·spectatrices de la vie publique. Cela suppose d'introduire du débat et des méthodes participatives au sein des écoles à l'image des simulations de vote, des jeux de rôles (comme la méthode du Planspiel³), ou encore d'autres outils pédagogiques innovants.

Nous faisons la proposition supplémentaire de **banaliser chaque année le 9 mai - jour de la Fête de l'Europe** - pour permettre aux organisations de la société civile de réaliser des interventions en milieu scolaire.

2

Donner à l'Europe plus de place dans le domaine de la culture

La compétence culturelle de l'Union européenne (UE) est reconnue par l'article 167 du Traité de Lisbonne : *“l'Union contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale”*. Cela signifie que l'Union ne peut intervenir que pour soutenir, coordonner ou compléter les politiques culturelles mises en place par les États membres.

Des programmes phares ont malgré tout su émerger depuis les années 1980 : les capitales européennes de la culture, les journées européennes du patrimoine, le prix LUX décerné par le Parlement européen ou encore le programme Creative Europe, programme-cadre de la Commission européenne visant à soutenir les secteurs de la culture et de l'audiovisuel.

Selon le Forum français de la jeunesse, l'Union européenne a un plus grand rôle à jouer dans la culture au sein des États membres, ce qui doit passer en premier lieu par une meilleure information.

Le Forum français de la jeunesse préconise de mieux informer et sensibiliser les citoyen·ne·s (et notamment les artistes et créateurs·créatrices) sur les différents programmes et financements européens qui s'offrent à eux·elles.

Il appartient aux Centres d'information Europe Direct (plus de 600 antennes locales en Europe) de faire le lien entre l'échelon européen et l'échelon local, en donnant un accès aux informations culturelles et des moyens de coopération transnationaux dans le domaine de la culture.

3

Mettre en place des assemblées citoyennes sur l'Europe

Partout en Europe, le taux de participation aux élections européennes est particulièrement faible chez les jeunes. Ceci est moins le fait de la propagation de l'euro-scepticisme qu'un désintérêt pour la politique européenne. L'Union européenne "c'est loin", "ça ne me touche pas". Ces a priori, partagés par beaucoup, témoignent d'un manque d'informations ou de confiance vis-à-vis de l'Europe.

C'est pourquoi, le FFJ propose d'impliquer davantage les citoyen·ne·s européen·ne·s pour que l'UE puisse devenir une réalité pour chacun·e et le fruit d'une démocratie continue.

À l'image des consultations citoyennes sur l'Europe qui ont mobilisé des milliers de personnes entre avril et octobre 2018, **le Forum français de la jeunesse propose de mettre en place des assemblées citoyennes sur l'Europe dans tous les États membres.**

Tiré·e·s au sort, les participant·e·s de ces assemblées devront être représentatif·ve·s des citoyen·ne·s européen·ne·s (notamment en matière d'âge et de profession) et choisiront s'ils·elles veulent, ou non, prendre part à ces assemblées. Votées à la majorité, les délibérations seront transmises et synthétisées par les points de liaison du Parlement européen dans les États membres. Les propositions seront par la suite inscrites à l'ordre du jour du Parlement européen et feront l'objet de travaux au sein des commissions spécialisées.

Parallèlement, **nous préconisons que chaque européen·e puisse s'exprimer et se tenir informé·e des travaux réalisés par les assemblées citoyennes, via une plateforme numérique dédiée.** Cette plateforme pourra aussi orienter les citoyen·ne·s plus facilement vers les outils que l'UE met à leur disposition pour qu'ils·elles exercent pleinement leur citoyenneté (Consultation publique de la Commission européenne, requête au médiateur européen, pétition...).

Environnement & développement durable

4

Introduire en droit européen une notion de «préjudice environnemental»

Dans son rapport d'octobre 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tire la sonnette d'alarme. Le réchauffement climatique s'accélère et ses impacts sur la biodiversité, les écosystèmes, les ressources naturelles aussi. Ces conséquences n'ont jamais été aussi visibles. Les attentes de la société civile sont de plus en plus grandes, pourtant l'action des Gouvernements demeure insuffisante.

Partout en Europe des milliers de jeunes se mobilisent pour le climat et demandent aux pouvoirs publics d'aller plus vite en matière de protection de l'environnement.

Le Forum français de la jeunesse souhaite introduire dans l'ordre juridique européen les notions de “préjudice environnemental” et de “droit à vivre dans un environnement sain”. Les citoyen·ne·s doivent pouvoir faire valoir ce nouveau droit, en saisissant la Cour de justice de l'Union européenne sur ces motifs, pour en assurer une effectivité totale.

Cette mesure permet de concrétiser à l'échelle de l'UE la notion de responsabilité : celle des entreprises dont les activités portent préjudice à l'environnement, et celle de chacun·e vis-à-vis des générations futures. Allons vers une Europe responsable de ses actes !

5

Reconnaître des «biens communs» au niveau européen

Bien qu'aujourd'hui les sciences économiques définissent la notion de "biens communs", aucun texte européen n'y fait référence. Cette situation ne permet pas de se doter d'instruments juridiques et politiques permettant de réguler leurs usages, et surtout de les protéger.

Dans ce contexte, le FFJ est convaincu qu'une gestion particulière des "biens communs" peut constituer le socle d'un nouveau modèle social européen fondé sur la coopération, la justice, l'inclusion et la solidarité.

Le Forum français de la jeunesse demande à l'UE qu'elle s'approprie et reconnaisse la notion de "biens communs", et qu'elle les exclue des règles du marché intérieur européen. Ces biens essentiels à la vie ne peuvent être considérés comme des «marchandises», leur propriété et leur gestion doivent être publiques, démocratiques et participatives.

De cette manière, l'UE peut garantir à chacun·e l'accès aux biens communs essentiels et contribuer à leur protection. L'Union sera notamment garante de la qualité de l'air ; si ce dernier est considéré comme un "bien commun" européen, sa pollution pourra faire l'objet d'un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne.

6

Réinventer la politique agricole commune

Dans un contexte de bouleversement des pratiques alimentaires, les modèles agricoles et agroalimentaires sont en pleine adaptation. L'impact de l'agriculture intensive sur l'environnement est de plus en plus manifeste, et plusieurs scandales sanitaires (viande de cheval vendue comme du boeuf en 2013) ont entamé la crédibilité d'un modèle productiviste qui doit être revu en profondeur. Certains jeunes s'adaptent d'ailleurs à cette nouvelle donne, en adaptant de nouveaux régimes alimentaires. D'après un sondage de novembre 2017, 11% des jeunes seraient végétarien·ne·s, végétalien·ne·s ou flexitarien·ne·s.⁴

Partout en Europe les surfaces agricoles cultivées en bio progressent chaque année mais manquent d'une véritable cohérence. Comme instrument historique harmonisant l'économie agricole européenne, la politique agricole commune (PAC) doit être réformée en priorité.

Le Forum français de la jeunesse propose de réinventer la PAC en encourageant une agriculture plus responsable et plus écologique via de nouveaux critères d'allocation des aides :

- Favoriser les petites exploitations qui mettent l'accent sur la qualité, en conditionnant les aides au nombre d'emplois à temps plein dans les exploitations (plutôt que de prendre en compte la taille des exploitations)
- Prendre en compte la manière de produire et le type de production
- Introduire dans les critères de conditionnalité⁵ de la PAC le respect du label bio européen. Il convient de s'assurer que la PAC soit un instrument au service de la biodiversité

Depuis l'entrée en vigueur du règlement européen sur l'agriculture biologique en 2009, les labels bio nationaux ont disparu pour laisser la place à un label bio unique européen. Cette harmonisation entre les États membres s'est faite au détriment de certains pays (comme la France). **Le Forum français de la jeunesse propose aujourd'hui de renforcer l'exigence de ce label pour qu'il inclue des critères territoriaux, éthiques et sociaux.**

Droits fondamentaux & vivre-ensemble

7

Mieux accompagner et informer les jeunes sur les questions de santé, de sexualités et de genre

Les États membres de l'Union européenne sont inégaux devant les questions de santé, de sexualités et de genre. Tandis que certains prévoient des enseignements obligatoires dans les cursus scolaires, d'autres remettent en cause des droits acquis dans ce domaine jusqu'à la discrimination des minorités sexuelles.

Par ailleurs, en France, un rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a montré que 25% des établissements (entendus par le HCE), « n'avaient mis en place aucune action ou séance en matière d'éducation à la sexualité, malgré leur obligation légale ». Ce chiffre témoigne des inégalités qui perdurent, en France comme en Europe, devant l'accès à l'éducation aux sexualités.

Le Forum français de la jeunesse préconise que l'Union européenne structure un réseau d'information et de sensibilisation permettant d'accompagner et d'informer les jeunes sur les questions de santé, de sexualités et de genre.

L'objectif de ce réseau, composé d'acteurs associatifs et d'entités parapubliques, est de fournir des services gratuits et anonymes aux jeunes pour tendre à une harmonisation au sein des États membres de l'UE.

- Ce réseau doit s'appuyer sur des "référent·e·s égalité" qui interviennent en milieu scolaire
- La structuration de ce réseau doit s'accompagner d'un suivi et d'un contrôle pour s'assurer que ses membres respectent la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- Les associations membres de ce réseau doivent pouvoir bénéficier d'un financement européen pour les soutenir le cas échéant

8

Sensibiliser les jeunes européen·ne·s à la lutte contre les discriminations

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît le droit à la non-discrimination. La Cour de justice de l'Union européenne parvient à réduire certaines discriminations, comme en 2011, par la reconnaissance des mêmes droits à un couple homosexuel uni par un pacte civil qu'à un couple marié.

Néanmoins, l'UE est encore dans une dynamique de censure des atteintes à ce droit fondamental sans traiter le problème en amont, par la sensibilisation et l'éducation.

Dans cette approche, le Forum français de la jeunesse préconise que l'Union européenne se dote d'un centre de ressources en ligne (accessible dans les 24 langues officielles de l'UE) pour toucher les jeunes et les adultes sur la question de la lutte contre les discriminations. Cette préconisation s'intègre parfaitement à l'objectif européen pour la jeunesse n°2 relatif à "égalité des genres"⁶.

Ce centre de ressources doit également pouvoir s'appuyer sur la création de bibliothèques physiques dédiées à la thématique de la non-discrimination et des droits fondamentaux. En matière de protection des droits fondamentaux, l'UE doit s'appuyer sur l'expertise développée par le Conseil de l'Europe depuis 1949, et notamment son Conseil consultatif sur la jeunesse⁷ qui agit pour la reconnaissance des minorités sexuelles et ethniques.

9

Soutenir le développement des médias transnationaux

Tandis que l'Union européenne protège la liberté de la presse et sa pluralité au sein des États membres, les médias transnationaux se font rares. Sources de richesses, de mise en communs des savoir-faire et d'une meilleure appréhension d'une culture européenne, ils semblent pourtant être l'avenir des médias.

Le Forum français de la jeunesse réclame la création d'un Fonds d'aide de développement et de soutien à la création de médias transnationaux, géré par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Cet accompagnement financier doit permettre l'émergence d'un réseau de médias à vocation européenne accessible gratuitement et de manière uniforme dans l'ensemble des États membres.

Le développement de médias transnationaux permettra de communiquer davantage sur l'actualité de l'UE mais également sur son fonctionnement et sa vie démocratique. Ils combleront les lacunes des médias nationaux qui effectuent eux un traitement très variable des actualités européennes⁸.

Questions migratoires & politique extérieure

10

Repenser les accords de Dublin

Dans le contexte des crises qui frappent de nombreux pays des rives Sud et Est de la Méditerranée, les migrations forcées vers l'UE ont connu un nouvel essor ces dernières années. En vertu de la Convention de Genève ainsi que de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les Etats membres se doivent de garantir le droit d'asile dans le respect du principe de non-refoulement.

Les accords de Dublin obligent les migrant·e·s à déposer leur demande d'asile dans le pays où ils·elles arrivent dans la majorité des cas. Ce dispositif instaure des disparités entre les États membres et repose sur l'idée que tous les États membres appliqueraient les mêmes politiques d'accueil des demandeur·euse·s d'asile, ce qui est faux. Surtout, cette procédure ne prend pas en compte les aspirations et les besoins des personnes qui arrivent sur le sol européen.

Le Forum français de la jeunesse propose de réformer les accords de Dublin en soutenant la proposition du Parlement européen relative à la réforme de Dublin IV dans ses grands principes, et notamment les points suivants :

- Demander au migrant ou à la migrante où il·elle souhaite se rendre en fonction de critères : présence d'un membre de sa famille, même culture ou même langue...
- Définir un espace d'asile commun dans l'UE
- Aider les migrant·e·s à s'intégrer au mieux dans les pays d'accueil grâce à des dispositifs identiques pour tous les pays européens en adoptant une approche globale de l'intégration
- Permettre une meilleure prise en charge des mineur·e·s, particulièrement lorsqu'ils·elles sont non accompagné·e·s : accès à la santé et à l'éducation dans les centres d'accueil. Pour cela, il convient de s'assurer du respect effectif de la Charte des droits fondamentaux de l'UE ou encore de la Convention internationale des droits de l'enfant

11

Protéger les réfugié·e·s et déplacé·e·s environnementaux·ales

Lors de la 14e Conférence des parties qui s'est tenue à Poznan en décembre 2008, le Haut-Commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés a annoncé que près de 250 millions de personnes seraient amenées à se déplacer au milieu de ce siècle en raison d'un environnement dégradé.

Les catastrophes naturelles, environnementales et autres événements ou processus climatiques (désertification, sécheresse, augmentation du niveau de la mer...) entraînent déjà, et susciteront dans les prochaines années, des situations humaines dramatiques. Les déplacements liés à ces causes environnementales sont donc amenés à se multiplier en raison des conséquences des changements climatiques⁹.

L'UE doit reconnaître et définir la notion de réfugié·e environnemental·e et pourrait à ce titre reprendre à son compte la définition du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) : "ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie".

Dans un deuxième temps, **le Forum français de la jeunesse propose d'étendre aux réfugié·e·s et aux déplacé·e·s environnementaux·ales** la protection subsidiaire. Au sens de la loi française, cette protection est accordée à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié·e.

Par ailleurs le Forum français de la jeunesse souhaite que l'UE :

- Applique réellement l'Accord de Paris sur le climat (COP 21) et notamment son objectif de contenir la hausse du réchauffement climatique sous les 1.5°C d'ici à la fin du siècle
- Renforce, par le biais de l'aide publique au développement, les "financements climat pour l'adaptation" aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les moins responsables du changement climatique, et pourtant les plus touchés.

12

Appliquer une politique ambitieuse en matière d'aide publique au développement

L'Union européenne est le premier donateur au monde en matière d'aide publique au développement (APD). Cette aide qui transite depuis les pays développés vers les pays en développement vise principalement à lutter contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables¹⁰. Elle produit aussi des effets indirects sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre la corruption ou encore la transparence des administrations.

Le Forum français de la jeunesse demande que l'objectif que les États membres consacrent collectivement 0.7% de la richesse nationale brute à l'APD soit atteint d'ici à 2030. Pour cela, l'UE doit avoir un rôle moteur et augmenter sa contribution en propre dans le cadre pluriannuel financier 2021-2027.

Le FFJ demande aussi à l'UE d'améliorer la transparence et l'évaluation de l'utilisation de cette aide. Les citoyen·ne·s doivent être en mesure de mesurer les impacts concrets produits par cette aide chaque année (enfants scolarisé·e·s, nombre d'écoles construites, de vaccins distribués...).

L'aide au développement doit aller vers une logique de coopération et non plus seulement un transfert d'argent, en développant le partage de savoir-faire mutuel, la formation et le renforcement des capacités. Cette aide doit cibler prioritairement les pays qui luttent contre la corruption, la pauvreté et oeuvrent activement pour leur souveraineté alimentaire.

Éducation & mobilités

Améliorer l'information et la valorisation autour des mobilités

Pour le FFJ, la mobilité est un outil fondamental dans le renforcement de la citoyenneté européenne.

Depuis 1987, la date de la création du programme Erasmus, l'Union européenne s'est dotée de nombreux dispositifs permettant de soutenir et faciliter les mobilités des jeunes européen·ne·s. Son programme phare, Erasmus +, a ainsi permis à des millions d'européen·ne·s d'effectuer une mobilité, mais cela reste encore insuffisant à l'échelle de toute une génération de jeunes puisque cela représente moins de 20% d'une classe d'âge¹¹.

Aujourd'hui, et pour de nombreux jeunes, l'accès à la mobilité est également freiné par des barrières financières, sociales, linguistiques et culturelles. À ce constat, s'ajoute aussi celui de la stagnation du nombre de jeunes à connaître une expérience de mobilité avant leurs 25 ans.

Le Forum français de la jeunesse propose de mettre en place des “médiateur·rices” dont la mission est d'orienter et de préparer les jeunes à la mobilité. En coopérant avec les associations qui oeuvrent dans ce domaine et en mobilisant les jeunes qui ont déjà vécu une mobilité, ces médiateur·rices ont pour objectif d'informer sur les dispositifs existants mais aussi de sensibiliser les acteurs économiques à la reconnaissance de la mobilité et à ses bienfaits en matière de savoir-être et de savoir-faire.

Cette reconnaissance doit également s'effectuer en :

- Promouvant une plus grande transparence et lisibilité des modules éducatifs, comme c'est actuellement le cas avec les crédits ECTS¹²
- S'assurant que les établissements délivrent de manière systématique les diplômes complémentaires aux certificats de l'enseignement supérieur (suppléments de diplômes par exemple)¹³

Renforcer le programme Erasmus +

Alors que l'Union européenne souhaite voir augmenter le nombre de jeunes ayant connu une mobilité, il est nécessaire qu'elle travaille au développement d'opportunités pour tous·tes. Loin d'accompagner l'ensemble des jeunes dans un tel projet, le programme Erasmus + ne bénéficie aujourd'hui qu'à une faible minorité de jeunes européen·ne·s.

La mobilité des jeunes chômeur·euse·s et des jeunes actif·ve·s doit aussi constituer un enjeu pour l'UE. Près de 50% des jeunes européen·ne·s sans emploi de 20 à 34 ans déclarent être prêt·e·s à se déplacer pour trouver du travail¹⁴ et l'expérience de la mobilité est quelque chose de plus en plus valorisé dans le monde du travail.

Le Forum français de la jeunesse propose de multiplier par 10 les financements alloués au programme Erasmus+ pour permettre à un maximum de jeunes de vivre une expérience de mobilité. Ceci permettrait de satisfaire la forte demande des jeunes et de permettre à "la moitié d'une classe d'âge [d'être en] mobilité Erasmus d'ici 2024¹⁵".

De nouvelles formes de mobilités doivent également être encouragées et reconnues comme celles dites "à domicile", destinées aux jeunes qui rencontrent des obstacles pour se déplacer ou alors qui ne sont pas prêt·e·s à franchir le pas d'une mobilité physique. **Le FFJ souhaite en ce sens renforcer les "jumelages numériques"** et ce dès le plus jeune âge : la participation au montage de projets numériques, entre des jeunes européen·ne·s, permet de vivre une expérience internationale sans se déplacer. Cette mesure doit s'accompagner d'un outil de reconnaissance, comme le Youthpass¹⁶ ou les crédits ECTS. Cette expérience numérique de la mobilité doit également être un moyen potentiel de donner à des jeunes qui ne souhaitaient pas partir, la volonté de vivre une expérience physique de la mobilité par la suite.

Parvenir à un réel espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le processus de Bologne constitue le principal outil de la construction d'un espace européen d'enseignement supérieur. À ce titre, nous tirons un bilan mitigé de sa mise en place et de ses évolutions : présence limitée des principaux·ales concerné·e·s (les étudiant·e·s) au sein du pilotage institutionnel, compétitivité économique de l'enseignement supérieur ; mise en concurrence accrue des établissements ; remise en cause de certains droits étudiants ; manque de suivi des objectifs fixés...

La construction européenne doit être un outil d'harmonisation par le haut s'agissant des conditions de vie des jeunes et de leurs droits sociaux. Pour devenir cet outil de progrès social, il faut que l'éducation soit au cœur du projet européen comme un objectif prioritaire et partagé.

Le Forum français de la jeunesse propose dès lors d'investir dans le secteur éducatif et de sortir les moyens dédiés à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la recherche du calcul du déficit public des États membres.

Il est également nécessaire de **créer une structure indépendante en charge de contraindre les États membres à mettre en place les dispositions suivantes du processus de Bologne¹⁷** : une meilleure reconnaissance des diplômes à l'échelle européenne, une mutualisation vers le bas des frais d'inscription pour l'ensemble des étudiant·e·s (y compris les étudiant·e·s extracommunautaires), encourager la dimension internationale de l'enseignement supérieur européen tout en luttant contre les logiques de compétitivité économique.

Sur le modèle de l'appel à propositions de la Commission européenne paru en 2018¹⁸, **le Forum français de la jeunesse souhaite que l'UE alloue plus de financements à la création d'universités européennes.**

LES NOTES

1 - Rapport d'enquête "les jeunes et le vote" produit par l'Anacej, juillet 2014.

2 - Sondage effectué par téléphone entre le 19 et le 26 septembre 2014 (institut ICM).

3 - Le but du Planspiel est de faire vivre aux participant·e·s un processus politique, les trac-tations, les discussions ainsi que la prise de décision. Inspiré des jeux de rôle, il permet d'entrer « dans la peau » des femmes et hommes politiques et de découvrir des thèmes de société.

4 - Enquête de Diploméo auprès de 3 435 jeunes.

5 - La conditionnalité, mise en place depuis 2005, vise à garantir une agriculture plus du-rable et favorise ainsi une meilleure acceptation de la PAC par l'ensemble des citoyen·ne·s. Ce dispositif soumet le versement de la PAC au respect de règles de base en matière d'envi-ronnement, de bonnes conditions agricoles et environnementales, de santé (santé publique, santé des animaux, santé des végétaux) et de bien-être des animaux.

6 - Les objectifs européens de la jeunesse ont été rédigé·e·s par des jeunes à l'occasion du 6e cycle de Dialogue structuré.

7 - Le Conseil consultatif sur la jeunesse réunit 30 représentant·e·s d'organisations et de réseaux de jeunesse non gouvernementaux en Europe. Il fournit les avis et les apports des ONG de jeunesse concernant toutes les activités de secteur de la jeunesse, et veille à ce que les jeunes soient associé·e·s à d'autres activités du Conseil de l'Europe.

8 - L'étude "L'Europe à la télévision : une lacune de l'information française ?" publiée en septembre 2018 nous apprend que les journaux télévisés (JT) français accordent une place variable à l'actualité européenne, et la vie politique de l'UE demeure la grande absente de ces JT.

9 - Voir sur ce point l'article "Les réfugiés environnementaux : enjeux et questionnements autour d'une catégorie émergente" publié par Christel Cournil dans la revue Migrations So-ciété.

10 - Selon UNICEF France, les maladies évitables sont des maladies qui pourraient être évi-tées si les populations avaient toutes accès aux ressources de base (eau, alimentation et vaccination) nécessaires pour avoir une bonne hygiène de vie et être en bonne santé.

11 - CREDOC., 2018, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018, Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, INJEP Notes & rapports/ Rapport d'étude.

12 - European Credit Transfer Scale ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français. Cette norme européenne favorise les échanges et les poursuites d'études en France et à l'étranger. Elle permet aussi les reprises d'études dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

13 - Les suppléments de diplôme contribuent à une meilleure lisibilité des diplômes de l'enseignement supérieur, particulièrement hors des pays où ils sont délivrés.

[14 - Enquête européenne Eurostat sur les forces de travail \(2016\).](#)

[15 - Discours de la Sorbonne prononcé par le Président Macron le 26 septembre 2017.](#)

[16 - Le Youthpass est un outil développé pour permettre la reconnaissance des résultats de l'apprentissage non formel et informel acquis par les participant·e·s aux activités jeunesse du programme Erasmus+.](#)

17 - Destiné à favoriser la mobilité, la lisibilité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur, le processus de Bologne se construit autour de trois grands principes : organiser des études en 3 cycles (Licence – Master – Doctorat) ; développer les outils de la reconnaissance académique et professionnelle (ECTS ; supplément au diplôme ; cadre européen des certifications) ; renforcer la démarche qualité.

[18 - Cet appel à propositions de 30 millions d'euros pour six projets pilotes doit permettre à des consortiums d'établissements français et européens d'au moins trois pays de bâtir les premiers projets pilotes d'universités européennes.](#)

REMERCIEMENTS

Ce projet est soutenu financièrement par
la Représentation de la Commission européenne en France



Merci également à la Région Nouvelle Aquitaine
pour son soutien dans l'organisation d'un de nos débats.



Merci à tou·te·s les jeunes ayant participé à nos débats !

*Ce document a été co-écrit par les organisations membres
du Forum français de la jeunesse et son équipe salariée.*

Maquettage : Scarlett Corbaux

La participation réelle de l'ensemble des citoyen·ne·s est la condition nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. Pourtant, alors que les jeunes sont les premiers concerné·e·s par les politiques décidées aujourd'hui pour construire la société de demain, ils·elles sont encore trop peu associé·e·s dans les prises de décisions publiques. La participation des jeunes constitue en ce sens un enjeu démocratique majeur de notre société.

Décidé·e·s à placer les jeunes au cœur du débat, nous publions ce Livre Blanc à destination des pouvoirs publics, des organisations de jeunesse et des jeunes.



LES AVIS PUBLIÉS PAR LE FORUM FRANÇAIS DE LA JEUNESSE

- Avis n°1 : La représentation des jeunes en France
- Avis n°2 : De nouvelles politiques en direction des jeunes
- Avis n°3 : Faire du droit à la santé une réalité pour tous les jeunes
- Avis n°4 : Le vote et la participation des jeunes en France
- Avis n°5 : Formation et insertion professionnelles des jeunes
- Avis n°6 : Enjeux climatiques – Les jeunes, force de propositions

[Le Guide des organisations de jeunes. «jeunes et engagé·e·s»](#)